

DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE FRANCEAGRIMER

Montreuil, le 29/06/2021

<p>DIRECTION DES INTERVENTIONS</p> <p>Service des Aides Nationales, de l'Appui aux Entreprises et à l'Innovation</p> <p>DOSSIER SUIVI PAR : UNITE AIDE AUX EXPLOITATIONS ET EXPERIMENTATION</p> <p>EXPERIMENTATION@FRANCEAGRIMER.FR</p>	<p>N° INTV-SANAEI-2021-48</p>
<p>Plan de diffusion :</p> <p>Mmes et MM. les Préfets de région Mmes et MM. les Préfets de département Mmes et MM. les D.D.T. OU D.D.T.M Mmes et MM. les D.R.A.A.F. Mmes et MM. les Présidents de Conseil régional M. le Président de Régions de France Mmes et MM. les Présidents de Conseil départemental M. le Président de l'ADF MAA : SG – DGPE - DGER MINEFI : Direction du Budget 7A Mme. la Contrôleure Générale ASP CGAAER Instituts techniques agricoles et agro industriels M. le Président de l'ACTA Fédérations professionnelles et interprofessionnelles Etablissements publics de recherche</p>	<p>Mise en application : Immédiate</p>

OBJET : clôture des dispositifs définis par la décision INTV-SANAEI 2017-53 du 13 juillet 2017 relative à la mise en œuvre par FranceAgriMer d'un programme d'expérimentation et d'un programme d'élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision

BASES REGLEMENTAIRES :

- les lignes directrices de l'Union européenne concernant les aides d'Etat dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020 (2014/C 204/01) ;
- le règlement (UE) N° 702/2014 du 25 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'union européenne, notamment son article 31 ;
- le régime d'aide SA.40312 (2014/XA) relatif au CASDAR - aides aux actions de recherche et de développement agricole ;

- le régime cadre exempté de notification N° SA.40957 (2015/XA) relatif aux aides à la recherche et au développement dans les secteurs agricole et forestier pour la période 2015-2020 ;
- Code Rural et de la pêche maritime, livre VI, titre II, chapitre I et livre VIII, titre II ;
- Avis du Conseil d'administration de FranceAgriMer du 29 juin 2021

Mots clés: expérimentation, innovation, élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision, filières agricoles

Résumé: La présente décision clôt les dépôts pour les dispositifs établis par la décision INTV-SANAEI 2017-53 du 13 juillet 2017 relative à la mise en œuvre par FranceAgriMer d'un programme d'expérimentation et d'un programme d'élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision dans le cadre du Programme National de développement Agricole et Rural 2014-2021.

Article 1

Les dépôts de demandes pour les dispositifs établis par la décision INTV-SANAEI 2017-53 du 13 juillet 2017 relative à la mise en œuvre par FranceAgriMer d'un programme d'expérimentation et d'un programme d'élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision sont clos.

Article 2

La présente décision entre en vigueur à compter du lendemain de sa date de publication.

La directrice générale

Christine AVELIN